

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 7 OCTOBRE 2023 à 10 HEURES -
SALLE FONTVIEILLE

Ordre du jour :

1/RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Présentation du bilan des activités du Foyer au cours de l'année écoulée.

- Résolution n°1 : L'Assemblée générale donne quitus au Bureau pour l'ensemble de son activité sur l'année écoulée.

2/ RAPPORT FINANCIER

Présentation du compte d'exploitation et affectation du résultat.

- Résolution n°2 : L'Assemblée générale donne quitus au Bureau pour sa gestion comptable sur l'année écoulée et l'affectation de son résultat.

3/ PROGRAMME D'ACTIVITE 2023 - 2024 ET BUDGET PREVISIONNEL

Nouvelles activités, programme des manifestations connues à ce jour, affiliation à la FFAM, cotisations, Budget prévisionnel 2023-2024

- Résolution n°3 : L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel.

4/ RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Membres en cours de mandat: Jean-Pierre BUREL, Jean-Marie CABUT, Claude GRIMAUD, Luc MOUROT, Francine POTET

Membres sortants rééligibles : Michel DUCH, Jean FOGLIANI, Olivier HOUR, Fanny RAMEL, Michel REYNAUD, Catherine TERRIN

Nouvelles candidatures : voir le bulletin de candidature ci-joint, à remettre impérativement avant le lundi 2 octobre 2023.

→ *ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

NOTA : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2023-2024 pourront prendre part aux votes des points 3 et 4. Les enfants mineurs de plus de 16 ans pourront prendre part aux votes.

Les enfants mineurs de moins de 16 ans pourront également être représentés par leurs parents ou responsables légaux.

Le nombre de pouvoirs (hors enfants de moins de 16 ans) est limité à 2 par membre présent.

5/CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUIVIE D'UN APERITIF OFFERT PAR LE FOYER RURAL.

Après l'Assemblée Générale, le nouveau Conseil d'Administration se réunira au plus vite pour élire, conformément aux statuts du Foyer, un Bureau composé d'un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire et éventuellement un secrétaire-adjoint, un trésorier et éventuellement un trésorier-adjoint. La composition du Bureau ainsi constitué sera alors immédiatement affichée salle Fontvieille.